

Vous avez dit milieu humide ?

20190402_Caroline Pénil_DSOD/ SURO

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Des définitions... « objectives »

De prime abord et simplement

Un milieu humide est une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau. Un milieu humide peut être ou avoir été (carte de Cassini, carte d'état-major (1820-1866) en couleur) en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

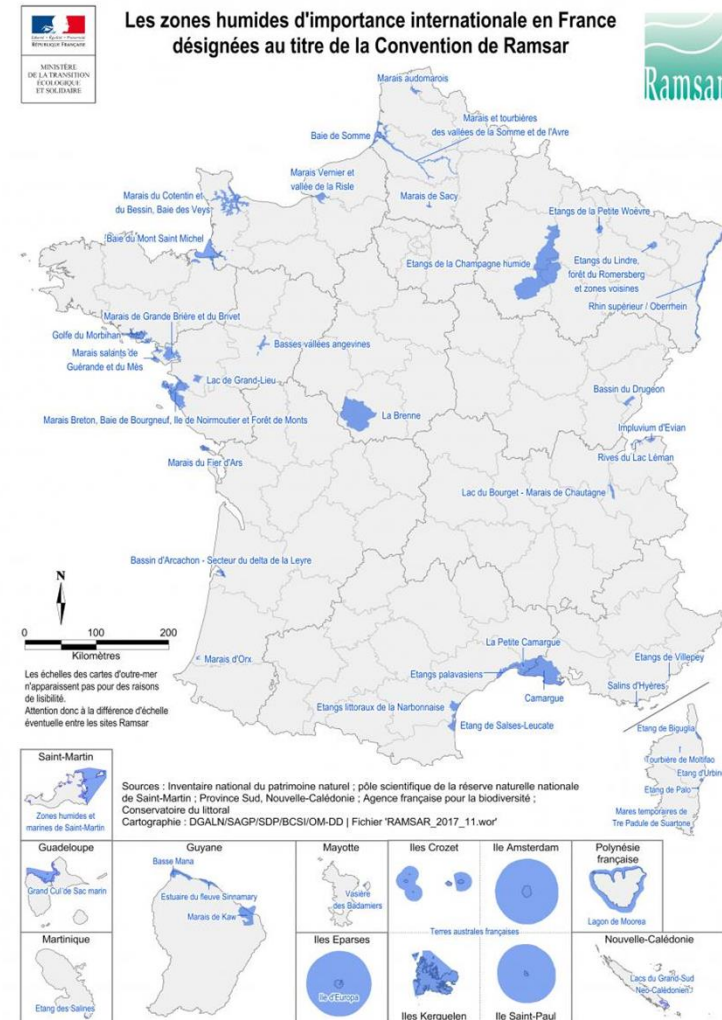


Des définitions... avec objectif

Les zones humides selon la convention RAMSAR,

Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau _ 2 février 1971

Toute étendue de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eaux marines dont la profondeur à marée basse n'excède pas 6 mètres.



Sur le plan



Tous les milieux humides possibles

Des tourbières aux cours d'eau, des lagunes aux sources, des landes humides aux vasières

La touche réglementaire

Les zones humides loi sur l'eau

Selon le L.211-1 du code de l'environnement, I. - 1° [...] on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ; [...]

Pour appliquer la loi il faut un cadre

L'AM du 24 juin 2008 précise les critères de définition et de délimitation des ZH en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 CE :

- les critères à retenir sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles,
 - en l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide,
 - la délimitation des zones humides est effectuée à l'aide des cotes de crue ou de niveau phréatique, ou des fréquences et amplitudes des marées.
-

Et la sur-touche réglementaire...

Le cadre modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009

des précisions avec en plus un renvoi à la rubrique IOTA 3310 et à un nouveau concept.

Rubrique 3310

Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de **marais**...

La notion de « marais » est distincte de la notion de « zones humides », pour ce qui est de l'application de la rubrique 3.1.1.0 IOTA. En effet, la jurisprudence administrative comme judiciaire a précisé qu'au cas où les critères sol et végétation constitutive d'une « zone humide » n'étaient pas remplis, un projet devait néanmoins être assujéti à la police de l'eau lorsque le terrain pouvait être qualifié de « marais » (à démontrer au regard de la localisation en zone de marais, de l'intégration de la parcelle dans un périmètre géographique et/ou administratif défini dans le statut juridique d'une structure dont le nom comporte le mot « marais » ou un espace protégé portant le mot « marais », etc.).



Les barrages-écluses de Bazouin, à la limite entre Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime.

Les Marais

Milieu humide de type particulier caractérisé par une gestion effective des niveaux d'eau et un entretien régulier des digues et des chenaux, conditions indispensables pour que ces milieux humides d'origine anthropique conservent leur caractère humide et leurs qualités..

Organisation des données _ typologies

Typologie Corine Biotope du milieu humide Système hiérarchisé de classification des habitats européens élaboré dans le cadre du programme CORINE (Coordination of Information on the Environment). L'objectif était d'identifier et de décrire les biotopes d'importance majeure pour la conservation de la nature au sein de la Communauté européenne.

Typologie EUNIS du milieu humide Système hiérarchisé de classification des habitats européens construit à partir de la typologie CORINE Biotopes et de son successeur.

Typologie PRODROME du milieu humide Le Prodrôme des Vegetations de France consiste avant tout à la présentation d'un synsystème phytosociologique hiérarchisé les unités supérieures de végétation de la France jusqu'au rang de sous-alliance.

Typologie hydrogéomorphologique Cette classification est utilisée dans le cadre de l'utilisation de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (Version 1 - 2016) dans le cadre de l'élaboration d'étude d'incidence et d'étude d'impact.



EUNIS

Correspondance entre les classifications
EUNIS et CORINE Biotopes

Habitats terrestres et d'eau douce

Version 2
Année 2013



Organisation des données _ typologies

Typologie RAMSAR

Le choix des zones humides à inscrire sur la liste est fondé sur leur importance internationale au point de vue écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique. Peuvent être inscrites au titre de la convention de Ramsar les zones humides d'importance internationale identifiables, grâce à cinq catégories générales de critères, correspondant au total à neuf critères précis.

Typologie SDAGE du milieu humide

Code de l'élément	Mnémone de l'élément	Libellé de l'élément	Statut de l'élément	Définition de l'élément	Date de création de l'élément	Date de mise à jour de l'élément
1	Grand estuaire	Grands estuaires	Validé	Il s'agit exclusivement des estuaires des 3 grands fleuves français de la façade atlantique. Le type comprend au minimum une partie aquatique et les vasières associées.	14/11/2013	14/11/2013
1.1	Herbier, récif	Grand estuaire herbier, récif	Validé	Zones plus ou moins étendues, localisées en fond de baies ou à l'embouchure de fleuves. Sur le littoral atlantique, le type comprend au minimum une partie aquatique et des zones intertidales (vasières, bancs sableux).	13/12/2017	12/12/2017
1.2	En cours	Grand estuaire en cours réalisation	Validé	Milieux salés à saumâtres comprenant : - les lagunes : plans d'eau peu profonds (souvent de l'ordre du mètre, ne dépassant pas 10 mètres) permanents ou temporaires, alimentés en eau marine de façon permanente ou temporaire, par des communications étroites ; - les Marais : zones à submersion temporaire ou permanente (la hauteur d'eau est faible ne dépassant pas 1 mètre), qui ne sont pas alimentés en eau par le milieu marin, mais par le débordement de lagunes, les remontées des nappes ou parfois des eaux douces. Inclus les pannes dunaires.	13/12/2017	12/12/2017
1.3	Prés-jaire	Grand estuaire	Validé	Milieux résultant d'aménagements anciens ou récents dans les zones d'estuaires ou de lagunes permettant la production de sel, l'aquaculture intensive ou extensive, allant jusqu'aux dispositifs de pêche. Les mouvements d'eau douce ou salée peuvent être (ou ont pu être) contrôlés (présence de	13/12/2017	12/12/2017

Code de l'élément	Mnémone de l'élément	Libellé de l'élément	Statut de l'élément	Définition de l'élément	Date de création de l'élément	Date de mise à jour de l'élément
A	A	Eaux marines peu profondes et permanentes	Validé	Eaux marines peu profondes et permanentes, dans la plupart des cas d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse ; y compris baies marines et détroits.	13/12/2013	13/12/2013
B	B	Lits marins aquatiques subtidaux	Validé	Lits marins aquatiques subtidaux ; y compris lits de varech, herbiers marins, prairies marines tropicales.	13/12/2013	13/12/2013
C	C	Récifs coralliens	Validé	Récifs coralliens.	13/12/2013	13/12/2013

Des objectifs nombreux



Des besoins en données _ des méthodes

Des objectifs, des données et donc des méthodes

Sur le fond, dans les grandes lignes, il s'agit toujours de rechercher la même chose tel que décrit dans l'arrêté ministériel de 2008 :

- les critères à retenir sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles,
- en l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide,
- la délimitation des zones humides est effectuée à l'aide des cotes de crue ou de niveau phréatique, ou des fréquences et amplitudes des marées.

Cas où des sondages pédologiques sont nécessaires pour connaître les contours de la zone humide

Exemples d'utilisation des critères « botanique » et « pédologie »



La végétation et la topographie permettent de tracer les contours de la zone humide

Des besoins en données _ des méthodes

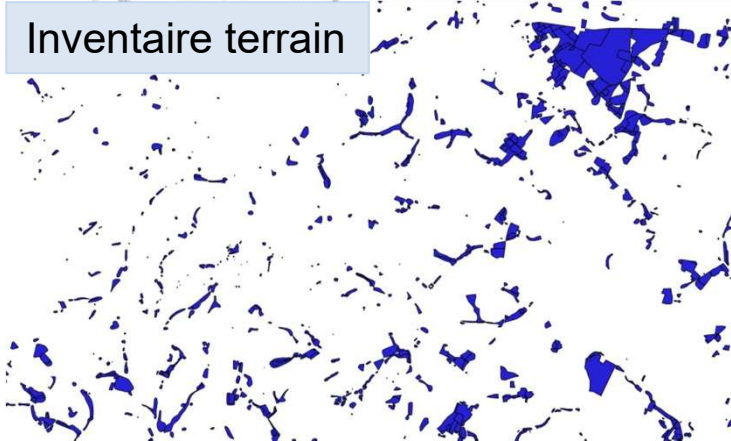
Des objectifs, des données et donc des méthodes

Les différences sont liées aux méthodes mises en œuvre et à l'effort de collecte de données

Prélocalisation

Exemple de résultats de différentes méthodes sur un même territoire (Sage Sèvre niortaise) image FMA

Inventaire terrain



Modèle altimétrique

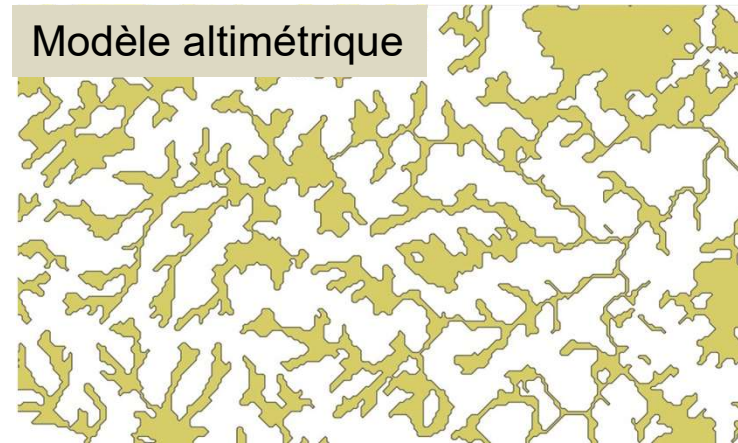
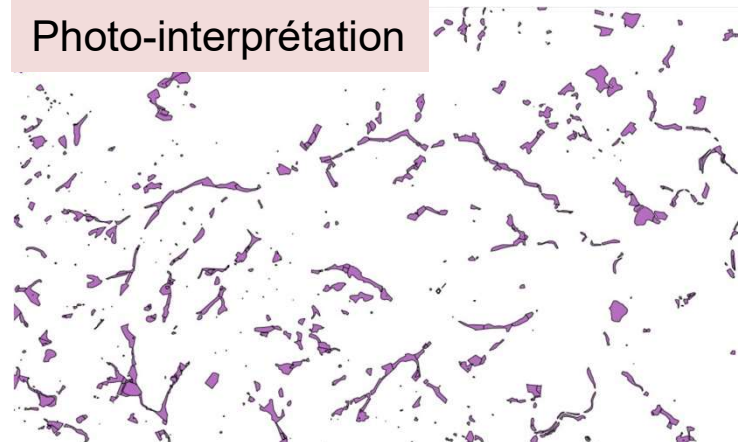


Photo-interprétation



Données utilisables _ interopérabilité



Des données dispersées
parfois peu documentées



Groupe d'utilisateur métier
animé par le Sandre©
Agence de l'eau, Dreal,
FMA, AFB...



Données utilisables _ interopérabilité

Service d'Administration Nationale
des Données et Référentiels sur l'Eau

DICTIONNAIRE DES DONNEES

Description des milieux humides

Thème :

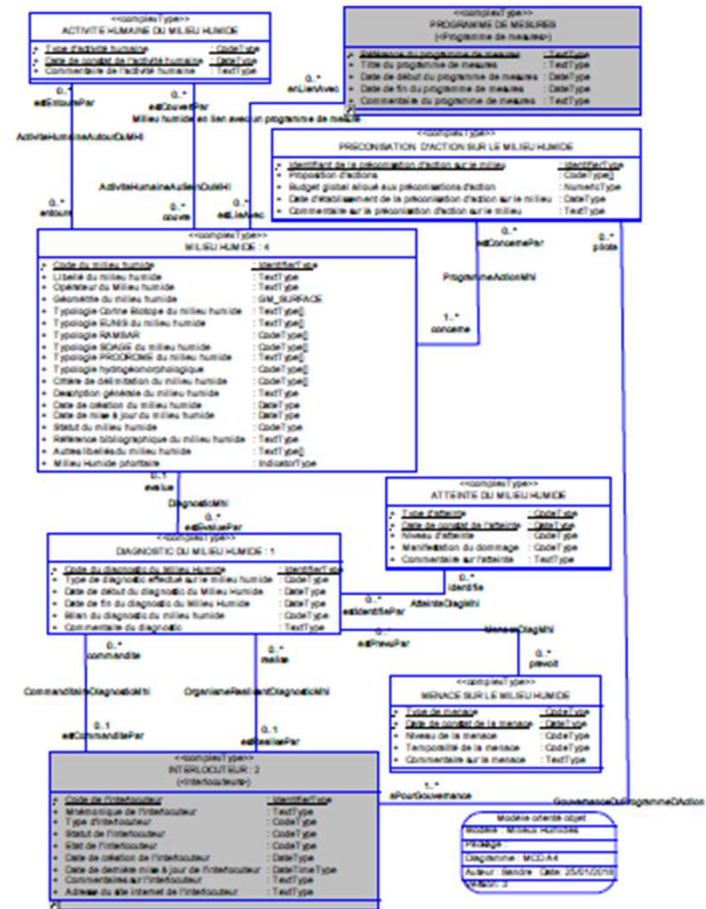
MILIEUX HUMIDES

Version :

3



L'apport du Sandre©



Pour en savoir plus et trouver des références

Le centre de ressource zones humides

<http://www.zones-humides.org/>



Dictionnaires, modèles et formats d'échange

<http://www.sandre.eaufrance.fr/>



Merci pour votre attention

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT